



VILLE DE NOUMEA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi 20 juin à dix-sept heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DELRIEU, 1er Adjoint.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCATION
14/06/2024

DATE D'AFFICHAGE
14/06/2024

M. Jean-Pierre DELRIEU	M. Marc LE LEIZOUR
Mme Chantal BOUYE	Mme Anne-Christine CHIMENTI
M. Patrick GUILLON	M. Christophe DELIERE
Mme Diane BUI-DUYET	M. Michel DESMEUZES
M. Warren NAXUE	Mme Christine BELLET
M. Marc ZEISEL	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION
Mme Pascale SERVENT	Mme Liliane CONDOUMY
M. Michel FONGUE	M. Claude CHARLOT
Mme Janine BAJON	M. Patrick SAKOUMORI
Mme Isabelle LAFLEUR	Mme Christiane SARIDJAN
Mme Cindy PRALONG	Mme Magali MANUOHALALO
M. Philippe BLAISE	M. Emmanuel BERART
Mme Valérie LAROQUE	M. Eric MELTESALE
M. Christophe DELESSERT	M. Bernard LAVANDIER
Mme Stéphanie PAIMAN	M. Jonas TAOFIFENUA
M. Alexandre MACHFUL	
Mme Tuilogona O'CONNOR	

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	Mme Sonia LAGARDE	M. Bruno CAPY
Nombre de présents	: 32	M. Makaokio FIHIPALAI	Mme Kimberley BARONI
Nombre de votants (17 procurations)	: 49	M. Joseph BOANEMOA	Mme Laurène CASSAGNE
		Mme Laurie HUMUNI	Mme Muriel GERMAIN
		Mme Fabienne CHARDIGNY	M. Daniel HINSCHBERGER
		M. Tristan DERYCKE	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER
		Mme Françoise SUVE	Mme Veylma FALAEAO
		Mme Vaimoe ALBANESE	Mme Christine LE SAINT
		M. Nicolas BRIGNONE	Mme Jeanne POELLABAUER
		Mme Naïa WATEOU	
		M. Luc BRUN	
		Mme Charlotte THAI AWE	

Monsieur Warren NAXUE a été élu secrétaire de séance.

ABSTENTION :

M. Emmanuel BERART de « Générations Nouméa »

DELIBERATION N°2024-619

approuvant le compte de gestion du trésorier de la province Sud
relatif au budget annexe du service d'eau potable pour l'exercice 2023

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le 20 juin 2024,

VU la loi organique n° 99/209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie

VU la loi n° 99/210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU l'instruction budgétaire et comptable M 4,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2012/1509 du 26 décembre 2012 portant création des budgets annexes,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2015/1676 du 22 décembre 2015, modifiant l'annexe 1 de la délibération du conseil municipal n° 2012/1509 du 26 décembre 2012 relative aux règles comptables de gestion des budgets annexes,

VU le Contrat d'Agglomération 2017-2022 du Grand Nouméa signé le 23 décembre 2017,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2021/108 du 18 janvier 2021 portant création de la régie dotée de la seule autonomie financière chargée de la gestion du service d'eau potable,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2023/215 du 23 février 2023 modifiée relative au budget annexe primitif pour la gestion du service d'eau potable pour l'exercice 2023,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2023/216 du 23 février 2023 modifiée relative aux autorisations de programme et crédits de paiement du budget annexe primitif pour la gestion du service d'eau potable pour l'exercice 2023,

VU la délibération du conseil municipal n° 2023/572 du 8 juin 2023 portant affectation du résultat de l'exercice 2022 du budget annexe de la gestion du service d'eau potable,

VU le compte administratif du budget annexe de la gestion du service d'eau potable pour l'exercice 2023,

VU le compte de gestion du trésorier de la province Sud du budget annexe de la gestion du service d'eau potable pour l'exercice 2023,

VU l'avis émis par le conseil d'exploitation de la régie chargée de la gestion du service d'eau potable et assimilés en sa séance du 13 juin 2024,

VU la note explicative de synthèse n° 2024/60 du 7 juin 2024,

La commission du budget et des finances (cbf) entendue en séance du 11 juin 2024

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Le compte de gestion du budget annexe de la gestion du service d'eau potable du trésorier de la province Sud pour l'exercice 2023 est arrêté ainsi qu'il suit :

Budget annexe service d'eau potable	Résultat de clôture de l'exercice 2022	Part affectée à l'investissement exercice 2023	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Investissement	-162 944 030		55 095 996	-107 848 034
Exploitation	296 799 604	296 799 604	331 655 689	331 655 689
TOTAL	133 855 574	296 799 604	386 751 685	223 807 655

ARTICLE 2 /

Le compte de gestion du trésorier de la province Sud est adopté en conformité avec le compte administratif du budget annexe du service d'eau potable pour l'exercice 2023.

ARTICLE 3 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 /

Le président de séance est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
988-200012508-20240620-1874-DE-1-1
Réception par le Haut-commissariat : 25 juin 2024

Notification :

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 20 JUIN 2024

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 24 juin 2024

Le secrétaire de séance,



Monsieur Warren NAXUE

Le Président de séance,



JEAN-PIERRE DELRIEU

DESTINATAIRES :

- | | |
|---------------------|---|
| - SUBD ADMINIS. SUD | 1 |
| - DF (dont TPS) | 2 |
| - DEP | 1 |
| - MISE EN LIGNE | 1 |

REPUBLIQUE FRANCAISE

NOUVELLE-CALEDONIE

VILLE DE NOUMEA

POSTE COMPTABLE DE LA PROVINCE SUD

SERVICE PUBLIC LOCAL DE L'EAU POTABLE

M4

Compte administratif

BUDGET ANNEXE DU SERVICE D'EAU POTABLE

ANNEE 2023

SOMMAIRE

I - Informations générales		
Modalités de vote du budget		
II - Présentation générale du compte administratif		
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
B2 - Balance générale du budget - Recettes		
III - Vote du compte administratif		
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
IV - Annexes	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		✓
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	✓	
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette (suite)	✓	
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	✓	
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	✓	
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		✓
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	✓	
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		✓
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes		✓
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	✓	
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	✓	
A3.2 - Etalement des provisions		✓
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	✓	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	✓	
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		✓
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		✓
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)		✓
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)		✓
A6 - Etat des charges transférées		✓
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers		✓
A8.1 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	✓	
A8.2 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties		✓
A8.3 - Opérations liées aux cessions		✓
A9.1 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		✓
A9.2 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		✓
A10 - Etat des travaux en régie	✓	
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		✓
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		✓
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		✓
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		✓
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		✓
B1.6 - Etat des autres engagements donnés		✓
B1.7 - Etat des engagements reçus		✓
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	✓	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		✓
C - Autres éléments d'informations		
C1.1 - Etat du personnel		✓
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		✓
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		✓
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		✓
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	✓	
D - Arrêté et signatures		
D - Arrêté et signatures	✓	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III – Les provisions sont budgétaires (délibération n°2012/1509 du 26 décembre 2012).

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n° du).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	117 851 405	449 507 094	+331 655 689
	Section d'investissement	272 240 303	327 336 299	+55 095 996

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)			
	Report en section d'investissement (001)	162 944 030		

= =

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		553 035 738	776 843 393	+223 807 655

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	287 104		
	Section d'investissement	12 463 853		
	TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1	12 750 957		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	118 138 509	449 507 094	+331 368 585
	Section d'investissement	447 648 186	327 336 299	-120 311 887
	TOTAL CUMULE	565 786 695	776 843 393	+211 056 698

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		287 104	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	287 104	
618	DIVERS	287 104	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		12 463 853	
	[...]Opérations d'équipement n°		
6101	EQUIPEMENTS EN EAU ET EN ASSAINISSEMENT	12 463 853	
45...	Opération pour compte de tiers n° - [...] (3)		

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	35 900 000	22 174 902		287 104	13 437 994
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS					
014	ASSIMILES	61 000 000	61 000 000			
	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
	Total des dépenses de gestion courante	96 900 000	83 174 902		287 104	13 437 994
66	CHARGES FINANCIERES	11 700 000	7 855 408	3 501 739		342 853
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100 000				100 000
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX					
	DEPRECIATIONS (2)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES					
022	(3)					
	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	108 700 000	91 030 310	3 501 739	287 104	13 880 847
023	VIREMENT A LA SECTION					
	D'INVESTISSEMENT (4)	339 480 000				
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT					
	ENTRE SECTIONS (4)	23 320 000	23 319 356			644
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA					
	SECTION D'EXPLOITATION (uniquement en					
	M.44)(4)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	362 800 000	23 319 356			339 480 644
	TOTAL	471 500 000	114 349 666	3 501 739	287 104	353 361 491

Pour information						
D002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET					
73	VENTES DIVERSES					
74	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (5)					
	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET					
	PARTICIPATIONS OU SUBVENTION					
74	D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	470 000 000	448 327 330			21 672 670
	Total des recettes de gestion courante	470 000 000	448 327 330			21 672 670
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		8 125			-8 125
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET					
	DEPRECIATIONS (2)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	470 000 000	448 335 455			21 664 545
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT					
	ENTRE SECTIONS (4)	1 500 000	1 171 639			328 361
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA					
	SECTION D'EXPLOITATION (uniquement en					
	M.44)(4)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	1 500 000	1 171 639			328 361
	TOTAL	471 500 000	449 507 094			21 992 906

Pour information						
R002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION				
	Total des opérations d'équipement	281 824 729	263 989 221	12 463 853	5 371 655
	Total des dépenses d'équipement	281 824 729	263 989 221	12 463 853	5 371 655
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (3)				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A				
27	DES PARTICIPATIONS				
020	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	DEPENSES IMPREVUES				
	Total des dépenses financières				
4581	Total des opé. pour compte de tiers (4)				
	Total des dépenses réelles d'investissement	281 824 729	263 989 221	12 463 853	5 371 655
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	1 500 000	1 171 639		328 361
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)	77 700 000	7 079 443		70 620 557
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	79 200 000	8 251 082		70 948 918
	TOTAL	361 024 729	272 240 303	12 463 853	76 320 573

Pour information					
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		162 944 030			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
106	RESERVES (5)	296 799 604	296 799 604		
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (3)				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A				
27	DES PARTICIPATIONS				
	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Total des recettes financières	296 799 604	296 799 604		
4582	Total des opé. pour compte de tiers (4)				
	Total des recettes réelles d'investissement	296 799 604	296 799 604		
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)	339 480 000			
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	23 320 000	23 319 356		644
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)	77 700 000	7 079 443		70 620 557
	Total des recettes d'ordre d'investissement	440 500 000	30 398 799		410 101 201
	TOTAL	737 299 604	327 198 403		410 101 201

Pour information					
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	22 174 902		22 174 902
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	61 000 000		61 000 000
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES	11 357 147		11 357 147
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		23 319 356	23 319 356
Dépenses d'exploitation - Total		94 532 049	23 319 356	117 851 405
+				
D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1				
=				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				117 851 405

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
	Total des opérations d'équipement	260 784 488		260 784 488
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)		1 171 639	1 171 639
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)		7 079 443	7 079 443
26	PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS			
4581	Opérations pour compte de tiers (7)	3 204 733		3 204 733
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
3...	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		263 989 221	8 251 082	272 240 303
+				
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1				
=				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				435 184 333

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
72	PRODUCTION IMMOBILISEE		1 171 639	1 171 639
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	448 327 330		448 327 330
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 125		8 125
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total		448 335 455	1 171 639	449 507 094
				+
R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1				
				=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES				449 507 094

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (5)		7 079 443	7 079 443
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (5)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (5)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (5)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		23 319 356	23 319 356
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
3...	Stocks			
Recettes d'investissement - Total			30 398 799	30 398 799
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1				
				+
AFFECTATION AUX COMPTES 106				296 799 604
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				327 198 403

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (2)(3)	35 900 000	22 174 902		287 104	13 437 994
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	450 655	438 797			11 858
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	199 345	36 252			163 093
6152	SUR BIENS IMMOBILIERS	11 935 227	3 708 245			8 226 982
617	ETUDES ET RECHERCHES	150 000				150 000
618	DIVERS	1 164 773			287 104	877 669
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	22 000 000	17 991 608			4 008 392
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	61 000 000	61 000 000			
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	61 000 000	61 000 000			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (4)					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)	96 900 000	83 174 902		287 104	13 437 994
66	CHARGES FINANCIERES(b)(5)	11 700 000	7 855 408	3 501 739		342 853
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	11 980 970	11 638 117			342 853
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-280 970	-3 782 709	3 501 739		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	100 000				100 000
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	100 000				100 000
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS(d)(6)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES(e)(7)					
022	DEPENSES IMPREVUES(f)					
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	108 700 000	91 030 310	3 501 739	287 104	13 880 847

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	339 480 000				
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS(8)(9)	23 320 000	23 319 356			644
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	23 320 000	23 319 356			644
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		362 800 000	23 319 356			339 480 644
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION(10)					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		362 800 000	23 319 356			339 480 644
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		471 500 000	114 349 666	3 501 739	287 104	353 361 491

Pour information D 002 Déficit d'exploitation de N-1	
---	--

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)	
Montant des ICNE de l'exercice	3 501 739
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	3 782 709
= Différence ICNE N – ICNE N-1	- 280 970

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (2)					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (3)					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	470 000 000	448 327 330			21 672 670
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	470 000 000	448 327 330			21 672 670
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(013+70+73+74+75)	470 000 000	448 327 330			21 672 670
76	PRODUITS FINANCIERS(b)					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)		8 125			-8 125
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		8 125			-8 125
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS(d)(4)					
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	470 000 000	448 335 455			21 664 545

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS(6)	1 500 000	1 171 639			328 361
722	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 500 000	1 171 639			328 361
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION(S)					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 500 000	1 171 639			328 361
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		471 500 000	449 507 094			21 992 906

Pour information	
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la Régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la Régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la Régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés(2)
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors opérations)				
	Opérations d'équipement n° (3)[...]	281 824 729	263 989 221	12 463 853	5 371 655
0101	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS	94 000 000	93 923 601		76 399
6101	EQUIPEMENTS EN EAU ET EN ASSAINISSEMENT	187 824 729	170 065 620	12 463 853	5 295 256
	Total des dépenses d'équipement	281 824 729	263 989 221	12 463 853	5 371 655
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES				
	Total des dépenses financières				
	Opé. pour compte de tiers n° (4)[...]				
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	281 824 729	263 989 221	12 463 853	5 371 655

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	1 500 000	1 171 639		328 361
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	1 500 000	1 171 639		328 361
21531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	1 500 000	1 171 639		328 361
	Charges transférées				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (7)	77 700 000	7 079 443		70 620 557
21531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	70 620 000			70 620 000
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	7 080 000	7 079 443		557
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	79 200 000	8 251 082		70 948 918
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		361 024 729	272 240 303	12 463 853	76 320 573

Pour information	
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	162 944 030

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés(2)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	296 799 604	296 799 604		
1068	AUTRES RESERVES	296 799 604	296 799 604		
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Total des recettes financières	296 799 604	296 799 604		
	Opé. pour compte de tiers n° (3)[...]				
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DES RECETTES REELLES	296 799 604	296 799 604		

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés(2)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	339 480 000			
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)(5)	23 320 000	23 319 356		644
281355	BATIMENTS ADMINISTRATIFS		47 460		-47 460
28148	AUTRES CONSTRUCTIONS	600 000	541 051		58 949
281531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	22 720 000	22 730 845		-10 845
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		362 800 000	23 319 356		339 480 644
<hr/>					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(6)	77 700 000	7 079 443		70 620 557
2031	FRAIS D'ETUDES	10 080 000	7 079 443		3 000 557
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	67 620 000			67 620 000
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		440 500 000	30 398 799		410 101 201
<hr/>					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		737 299 604	327 198 403		410 101 201

Pour information	
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 0101 (1)
LIBELLE : EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		94 000 000	93 923 601		76 399	267 165 910
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					
	Autres	94 000 000	93 923 601		76 399	267 165 910

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES					
13	Subvention d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	-93 923 601	-267 165 910

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 0101 (1)
LIBELLE : EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS
OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 6101 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS EN EAU ET EN ASSAINISSEMENT

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	187 824 729	170 065 620	12 463 853	5 295 256	2 699 917 408
20	Immobilisations incorporelles	13 816 944	10 680 380	3 136 564		117 113 966
2031	FRAIS D'ETUDES	13 816 944	10 680 380	3 136 564		117 113 966
21	Immobilisations corporelles					711 908
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	170 803 052	156 180 507	9 327 289	5 295 256	2 549 540 588
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES					284 797 028
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	170 803 052	156 180 507	9 327 289	5 295 256	2 205 685 163
2314	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI					59 058 397
	Autres	3 204 733	3 204 733			32 550 946

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES					
13 Subvention d'investissement					
16 Emprunts et dettes assimilées					
20 Immobilisations incorporelles					
21 Immobilisations corporelles					
22 Immobilisations reçues en affectation					
23 Immobilisations en cours					

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	-170 065 620	-2 699 917 408

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	montant maximum autorisé au 01/01/2023	montants des tirages en 2023	montants des remboursements 2023		encours restant dû au 31/12/2023
				intérêts (6615)	remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement		-	-	-	-	-
51928 Autres avances de trésorerie		-	-	-	-	-
5191 Avances du Trésor		-	-	-	-	-
5192 Avances de trésorerie		-	-	-	-	-
51931 Lignes de trésorerie		-	-	-	-	-
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		-	-	-	-	-
5194 Billets de trésorerie		-	-	-	-	-
5198 Autres crédits de trésorerie		-	-	-	-	-
519 Crédits de trésorerie (Total)		-	-	-	-	-

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L.2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	organisme prêteur ou chef de file	date de signature	date d'émission ou date de mobilisation (1)	date du premier remboursement	nominal (2)	type de taux d'intérêt (3)	index (4)	taux initial		devise	périodicité des remboursements (6)	profil d'amortissement (7)	possibilité de rembt anticipé o/n	catégorie d'emprunt (8)
								niveau de taux (5)	taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					-									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 715 528 644									
1641 Emprunts en euros (Total)					1 715 528 644									
2 / CNC 2066 02P	Agence Française Développement	15/12/2017	21/12/2017	30/09/2018	131 000 000	F		1,92	1,99	EUR	S	P	N	A-1
17223 / CNC 2004.01 E	Agence Française Développement	23/12/2015	05/01/2016	30/11/2016	259 952 272	F		0,56	0,66	EUR	S	P	N	A-1
17303 / CNC 2037 03 N	Agence Française Développement	29/12/2016	05/01/2017	31/05/2018	160 477 327	F		0,55	0,60	EUR	S	P	N	A-1
18103 / CNC 2078 02 T	Agence Française Développement	30/07/2018	07/08/2018	28/02/2019	17 201 300	F		0,00	0,06	EUR	S	P	N	A-1
18203 / CNC 2078 01 S	Agence Française Développement	22/10/2018	28/08/2018	28/02/2019	352 798 700	F		0,00	2,00	EUR	S	P	N	A-1
18209 / CNC 2108 03 M	Agence Française Développement	09/08/2019	30/08/2019	31/07/2020	350 000 000	F		0,00	0,72	EUR	S	P	N	A-1
20103 / CNC 2156 02P	Agence Française Développement	16/07/2020	28/07/2020	31/03/2021	230 000 000	F		0,42	0,47	EUR	S	P	N	A-1
20202 / CNC 2218 01 M	Agence Française Développement		01/10/2021	30/04/2022	214 099 045	F		0,00	0,00	EUR	S	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					-									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					-									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					-									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					-									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					-									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					-									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					-									
1681 Autres emprunts (Total)					-									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					-									
1687 Autres dettes (Total)					-									
TOTAL GENERAL					1 715 528 644									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A1.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	couverture ? o/n (10)	montant couvert	catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	capital restant dû au 31/12/2023	durée résiduelle (en années)	taux d'intérêt			annuité de l'exercice			icne de l'exercice
						type de taux (12)	index (13)	niveau de taux d'intérêt au 31/12/2023 (14)	capital	charges d'intérêt (15)	intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		-		-					-	-	-	-
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		-		1 279 613 216					93 923 602	11 638 116	-	3 501 739
1641 Emprunts en euros (Total)		-		1 279 613 216					93 923 602	11 638 116	-	3 501 739
2 / CNC 2066 02P	N	-		91 833 955	10,75	F		1,92	7 430 632	1 870 384	-	440 803
17223 / CNC 2004.01 E	N	-		128 126 760	6,58	F		0,56	17 897 816	792 716	-	298 963
17303 / CNC 2037 03 N	N	-		111 597 547	12,92	F		0,55	8 258 901	647 870	-	51 149
18103 / CNC 2078 02 T	N	-		11 988 784	11,16	F		0,00	1 042 504	-	-	-
18203 / CNC 2078 01 S	N	-		257 431 479	11,16	F		1,93	19 813 094	5 255 681	-	1 665 395
18209 / CNC 2108 03 M	N	-		290 493 512	15,58	F		0,67	17 144 243	2 032 504	-	810 961
20103 / CNC 2156 02P	N	-		195 828 525	16,25	F		0,42	11 438 315	858 523	-	205 621
20202 / CNC 2218 01 M	N	-		192 312 654	17,33	F		0,09	10 898 097	180 438	-	28 847
1643 Emprunts en devises (Total)		-		-					-	-	-	-
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		-		-					-	-	-	-
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		-		-					-	-	-	-
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		-		-					-	-	-	-
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		-		-					-	-	-	-
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		-		-					-	-	-	-
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		-		-					-	-	-	-
1681 Autres emprunts (Total)		-		-					-	-	-	-
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		-		-					-	-	-	-
1687 Autres dettes (Total)		-		-					-	-	-	-
TOTAL GENERAL		-		1 279 613 216					93 923 602	11 638 116	-	3 501 739

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)	A1.3

A1.3 - REPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)

emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne indiquer le n° de contrat)(1)	organisme prêteur ou chef de file	nominal (2)	capital restant dû au 31/12/2023 (3)	type d'indices (4)	durée du contrat	dates des périodes bonifiées	taux minimal (5)	taux maximal (6)	coût de sortie (7)	taux maximal après couverture éventuelle (8)	niveau de taux au 31/12/2023	intérêts payés au cours de l'exercice (10)	intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<u>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) (A)</u>														
TOTAL A														-
<u>Barrière simple B</u>														
TOTAL B														-
<u>Option d'échange C</u>														
TOTAL C														-
<u>Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé D</u>														
TOTAL D														-
<u>Multiplificateur jusqu'à 5 E</u>														
TOTAL E														-
<u>Autres types de structures F</u>														
TOTAL F														-
TOTAL GENERAL														-

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelle

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices

/ 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2023

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

structures / indices sous-jacents	(1) indices en euros	(2) indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) écarts d'indices zone euro	(4) indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) écarts d'indices hors zone euro	(6) autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	8 produits					
	100,00 % de l'encours					
	1 279 613 214,79 Francs					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structure						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2023 après opérations de couverture éventuelles.

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	DELIBERATION																																																																														
<p>AMORTISSEMENT</p>	<table border="0"> <tr> <td align="center" colspan="2">Catégories de biens amorties :</td> <td align="right">Durée :</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Immobilisations incorporelles</td> </tr> <tr> <td>Frais d'études non suivies de réalisations</td> <td></td> <td align="right">5 ans</td> </tr> <tr> <td>Logiciels</td> <td></td> <td align="right">2 ans</td> </tr> <tr> <td>Subvention d'équipement versée :</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td align="right">à des organismes ou des personnes de droit privé</td> <td align="right">5 ans</td> </tr> <tr> <td></td> <td align="right">à des organismes publics</td> <td align="right">15 ans</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Immobilisations corporelles</td> </tr> <tr> <td>Appareils de laboratoire</td> <td></td> <td align="right">2 ans</td> </tr> <tr> <td>Autre agencement et aménagement de terrain</td> <td></td> <td align="right">30 ans</td> </tr> <tr> <td>Autre installation de collectes des déchets</td> <td></td> <td align="right">10 ans</td> </tr> <tr> <td>Bacs de collecte des déchets</td> <td></td> <td align="right">7 ans</td> </tr> <tr> <td>Camions et véhicules industriels</td> <td></td> <td align="right">10 ans</td> </tr> <tr> <td>Canalisations d'adduction d'eau</td> <td></td> <td align="right">15 ans</td> </tr> <tr> <td>Colonne de point d'apport volontaire</td> <td></td> <td align="right">5 ans</td> </tr> <tr> <td>Construction sur sol d'autrui pour le captage</td> <td></td> <td align="right">60 ans</td> </tr> <tr> <td>Matériel de bureau</td> <td></td> <td align="right">2 ans</td> </tr> <tr> <td>Matériel informatique</td> <td></td> <td align="right">2 ans</td> </tr> <tr> <td>Mobilier</td> <td></td> <td align="right">10 ans</td> </tr> <tr> <td>Organes de régulation (électronique, capteurs ...)</td> <td></td> <td align="right">4 ans</td> </tr> <tr> <td>Ouvrage de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable</td> <td></td> <td align="right">15 ans</td> </tr> <tr> <td>Pompes, appareils électromécaniques</td> <td></td> <td align="right">5 ans</td> </tr> <tr> <td>Quai d'apport volontaire</td> <td></td> <td align="right">15 ans</td> </tr> <tr> <td>Réseau d'assainissement</td> <td></td> <td align="right">60 ans</td> </tr> <tr> <td>Station d'épuration</td> <td></td> <td align="right">60 ans</td> </tr> <tr> <td>Véhicules et utilitaires légers</td> <td></td> <td align="right">5 ans</td> </tr> </table>	Catégories de biens amorties :		Durée :	Immobilisations incorporelles			Frais d'études non suivies de réalisations		5 ans	Logiciels		2 ans	Subvention d'équipement versée :				à des organismes ou des personnes de droit privé	5 ans		à des organismes publics	15 ans	Immobilisations corporelles			Appareils de laboratoire		2 ans	Autre agencement et aménagement de terrain		30 ans	Autre installation de collectes des déchets		10 ans	Bacs de collecte des déchets		7 ans	Camions et véhicules industriels		10 ans	Canalisations d'adduction d'eau		15 ans	Colonne de point d'apport volontaire		5 ans	Construction sur sol d'autrui pour le captage		60 ans	Matériel de bureau		2 ans	Matériel informatique		2 ans	Mobilier		10 ans	Organes de régulation (électronique, capteurs ...)		4 ans	Ouvrage de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable		15 ans	Pompes, appareils électromécaniques		5 ans	Quai d'apport volontaire		15 ans	Réseau d'assainissement		60 ans	Station d'épuration		60 ans	Véhicules et utilitaires légers		5 ans	<p align="center">n°2015/1676 du 21/12/2015</p>
Catégories de biens amorties :		Durée :																																																																														
Immobilisations incorporelles																																																																																
Frais d'études non suivies de réalisations		5 ans																																																																														
Logiciels		2 ans																																																																														
Subvention d'équipement versée :																																																																																
	à des organismes ou des personnes de droit privé	5 ans																																																																														
	à des organismes publics	15 ans																																																																														
Immobilisations corporelles																																																																																
Appareils de laboratoire		2 ans																																																																														
Autre agencement et aménagement de terrain		30 ans																																																																														
Autre installation de collectes des déchets		10 ans																																																																														
Bacs de collecte des déchets		7 ans																																																																														
Camions et véhicules industriels		10 ans																																																																														
Canalisations d'adduction d'eau		15 ans																																																																														
Colonne de point d'apport volontaire		5 ans																																																																														
Construction sur sol d'autrui pour le captage		60 ans																																																																														
Matériel de bureau		2 ans																																																																														
Matériel informatique		2 ans																																																																														
Mobilier		10 ans																																																																														
Organes de régulation (électronique, capteurs ...)		4 ans																																																																														
Ouvrage de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable		15 ans																																																																														
Pompes, appareils électromécaniques		5 ans																																																																														
Quai d'apport volontaire		15 ans																																																																														
Réseau d'assainissement		60 ans																																																																														
Station d'épuration		60 ans																																																																														
Véhicules et utilitaires légers		5 ans																																																																														

ANNEXE	IV
ETAT DES PROVISIONS	A3-1

Compte d'imputation	Objet de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/2023	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	Solde
14 - Provisions réglementées							
145 - pour différé de remboursement de la dette							
15 - Provisions pour risques et charges		0		0	5 000 000	0	5 000 000
15112- Provisions pour litiges et contentieux							
15182 - Autres provisions pour risque	Provision pour charges d'exploitation	0	31/12/2017		5 000 000		5 000 000
Provision pour dépréciation				0			0
29 - des immobilisations							
39 - des stocks							
49 - des comptes de redevables							
59 - des cptes financiers							
TOTAL GENERAL				0	5 000 000	0	5 000 000

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		94 000 000	93 923 601
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		94 000 000	93 923 601
1641	EMPRUNTS EN EUROS	94 000 000	93 923 601
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		

	Opération de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent N-1	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	93 923 601	12 463 853	162 944 030	269 331 484

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		362 800 000	23 319 356
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		362 800 000	23 319 356
281355	BATIMENTS ADMINISTRATIFS		47 460
28148	AUTRES CONSTRUCTIONS	600 000	541 051
281531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	22 720 000	22 730 845
021	Virement de la section de fonctionnement	339 480 000	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	23 319 356			296 799 604	320 118 960

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	269 331 484
Ressources propres disponibles IV	320 118 960
Solde V=IV-II (3)	+50 787 476

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

A7 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

N° opération : [...] Intitulé de l'opération :		Date de la délibération :				
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		Op. à annuler
DEPENSES (a)						
[...] (2)						
040 Travaux réalisé par le personnel du mandataire (contrepartie 791)						
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section						
Annulations sur dépenses (c)(3)						
Dépenses nettes (a-c)						
RECETTES (b)						
Financement par le tiers (4)						
Financement par d'autres tiers (4)						
040 Financement par le service (contrepartie 6742)						
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)						
Annulations sur recettes (d) (3)						
Recettes nettes (b-d)						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV-ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

BUDGET ANNEXE - SERVICE EAU POTABLE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Nature	Libellé	Mandats émis	Titres émis
011	-	Charges à caractère général	-	
012	-	Charges de personnel	1 171 639	
042	722	Travaux en régie		1 171 639

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Opération	Nature	Libellé	Mandats émis
040	6101	21531	Travaux en régie des réseaux d'adduction en eau	1 171 639

Ratio

	Montant
Recette 722	1 171 639
Recettes réelles d'exploitation	448 335 455
Recettes 722 / recettes réelles d'exploitation	0,26%

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2023	Total cumulé (toutes les délibérations	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2023)(1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2023(2)	Restes à financer (exercices au delà de 2023)(3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2023
Dépenses	2 929 140 332	-226 421 512	2 702 718 820	2 259 121 409	187 824 729	273 531 791	170 065 620
61 2013 12 EQUIPEMENTS EAU 2013-2016	853 895 050		853 895 050	853 895 050			
61 2017 1 PROGRAMME D'EQUIPEMENT EAU POTABLE N°1	1 432 387 905	-293 928 515	1 138 459 390	1 133 413 475	5 045 915	682 695	4 363 220
61 2020 1 PROGRAMME EAU POTABLE	642 857 377	67 507 003	710 364 380	271 812 884	182 778 814	272 849 096	165 702 400
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D.INFORMATION	
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES	C4
Uniquement pour le SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale	

C4 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	17 917 495 042	15 448 008 293	44 147 417	15 492 155 710
RECETTES	17 917 495 042	18 268 423 453		18 268 423 453
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 433 284 430	6 561 813 506	385 615 730	6 947 429 236
RECETTES	10 433 284 430	5 085 359 298		5 085 359 298

2 - BUDGETS ANNEXES 02 : Exercice 2023 - Déchets Ménag.

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 670 690 000	1 534 051 356	743 273	1 534 794 629
RECETTES	1 670 690 000	1 608 803 348		1 608 803 348
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	56 833 367	51 048 689		51 048 689
RECETTES	249 931 253	52 544 826		52 544 826

2 - BUDGETS ANNEXES 03 : Exercice 2023 - Eau Potable

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	471 500 000	117 851 405	287 104	118 138 509
RECETTES	471 500 000	449 507 094		449 507 094
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	523 968 759	272 240 303	12 463 853	284 704 156
RECETTES	737 299 604	327 336 299		327 336 299

2 - BUDGETS ANNEXES 04 : Exercice 2023 - Assainissement

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	290 350 000	184 772 287		184 772 287
RECETTES	290 350 000	240 211 598		240 211 598
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 072 575 684	459 234 971	18 412 449	477 647 420
RECETTES	1 072 575 684	305 443 152		305 443 152

2 - BUDGETS ANNEXES 05 : Exercice 2023 - Morgue

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	169 928 226	130 955 047		130 955 047
RECETTES	169 928 226	144 953 597		144 953 597
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	57 136 367	34 098 153	14 397 882	48 496 035
RECETTES	57 136 367	10 542 081		10 542 081

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D.INFORMATION	

3 - PRESENTATION AGREEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	20 519 963 268	17 415 638 388	45 177 794	17 460 816 182
RECETTES	20 519 963 268	20 711 899 090		20 711 899 090
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	12 143 798 607	7 378 435 622	430 889 914	7 809 325 536
RECETTES	12 550 227 338	5 781 225 656		5 781 225 656
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	32 663 761 875	24 794 074 010	476 067 708	25 270 141 718
TOTAL AGREGE DES RECETTES	33 070 190 606	26 493 124 746		26 493 124 746

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

Collectivité : VILLE DE NOUMEA

Budget : Budget Eau Potable

ETAT DES ENTREES

Nature : 21531

Variation d'Immobilisation pour l'exercice 2023

Critères particuliers: Budget: Budget Eau Potable / Tous / Validé(es) / Sans cession /

NUMERO DE BIEN PAR MODALITE D'ACQUISITION	DESIGNATION DU BIEN	DUREE	VALEUR ACOUSITION	CUMUL AMORTISSEMENT
AUT22RESADD3B/001	RESADD3B - CONDUITE AEP KOWI BOUILLANT - FACTURES 2022	60	4 673 917,00	0,00
AUT22RESADD3B/002	RESADD3B - ETUDES AEP - ETUDES 2022	60	2 966 643,00	0,00
AUT22RESADD3B/003	A500A - TRAVAUX AEP ROUTE PORT DESPOINTES - FACTURE 2022	60	15 740 446,00	0,00
AUT22RESADD3B/004	RESADD3B - RENOUV REP OUVRAGE EAU POTABLE - FACTURES 2022	60	3 985 756,00	0,00
AUT22RESADD3B/005	V680A TRAVAUX AEP RUE MARTINET - FACTURE 2022	60	5 240 778,00	0,00
AUT22RESADD3B/007	RESADD3B - RENOUVELLEMENT CONDUITE EAU BRU BARRAGE DUMBEA FACTURES 2022	60	22 845 351,00	0,00
AUT22RESADD3B/011	RESADD3B - DVOIMT CONDUITE AEP PROMENADE LAROQUE - FACTURES 2022	60	3 489 365,00	0,00
AUT22RESADD3B/015	RESADD3B - SECURISATION OUVRAGES EP - FACTURES 2022	60	2 429 902,00	0,00
AUT22RESADD3B/016	RESADD3B - CONDUITE DN350 PONT NOUVILLE - FACTURE 2022	60	5 709 768,00	0,00
AUT22RESADD3B/017	RESADD3B - TRAVAUX AMELIORATION EAU POTABLE - FACTURE 2022	60	1 092 834,00	0,00
AUT22RESADD3B/018	RESADD3B - TRAVAUX AEP RUE PORCHERON LESCOUR GUEGAN - FACTURE 2022	60	2 364 389,00	0,00
Total par Nature : 21531			70 539 149,00	0,00
Total par modalité d'acquisition : Acquisition			70 539 149,00	0,00
Total par Budget : Budget Eau Potable			70 539 149,00	0,00
Total par Collectivité : VILLE DE NOUMEA			70 539 149,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice

Nombre de membres présents

Nombre de suffrages exprimés

VOTES :

Pour

Contre

Abstentions

Date de convocation : . . / . . / . . .

Présenté par(1),

A le

. (1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),


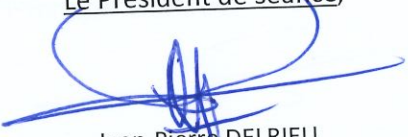
[...]	
-------	--

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le .../.../.....






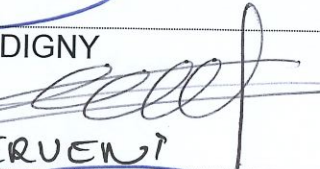

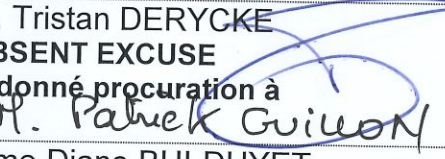






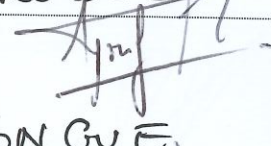





(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

(2) L'assemblée délibérante étant : .


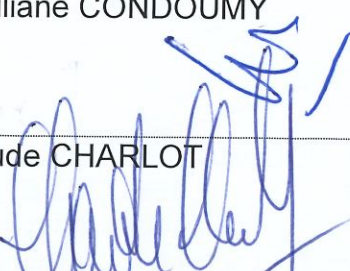




IV – ANNEXES		IV
ARRETE		D
Nombre de membres en exercice		53
Nombre de membres présents		32
Nombre de suffrages exprimés		48
VOTES :	Pour	48
	Contre	-
	Abstention	1
<u>Date de convocation</u> :		14 juin 2024
Présenté par Monsieur Jean-Pierre DELRIEU, 1 ^{er} adjoint au maire de la ville de Nouméa, président de séance.		
A Nouméa, le 24 JUIN 2024		
<u>Le secrétaire de séance,</u>		<u>Le Président de séance,</u>
		
Warren NAXUE		Jean-Pierre DELRIEU
		1 ^{er} Adjoint au Maire, chargé de la coordination municipale, des ressources humaines, de l'action éducative, de l'insertion et de la prévention de la délinquance
Délibéré par le conseil municipal, réuni en séance publique, le 20 juin 2024.		
Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission de la présente délibération au commissaire délégué de la République pour la province Sud, le 25 JUIN 2024 et de la publication par voie électronique, le 25 JUIN 2024 .		
Les membres du conseil municipal		

IV – ANNEXES
SIGNATURES

IV
D

M. Jean-Pierre DELRIEU 	Mme Janine BAJON 
Mme Chantal BOUYE 	Mme Vaimoé ALBANESE ABSENTE (E) EXCUSE A donné procuration à M. Warren NAXUE ^{up}
M. Patrick GUILLON 	Mme Isabelle LAFLEUR 
Mme Fabienne CHARDIGNY ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à Mme Pascale SERVENT 	M. Nicolas BRIGNONE ABSENT EXCUSE A donné procuration à Mme Diane BUI-DUYET 
M. Tristan DERYCKE ABSENT EXCUSE A donné procuration à M. Patrick Guillon 	Mme Cindy PRALONG 
Mme Diane BUI-DUYET 	M. Philippe BLAISE 
M. Warren NAXUE ^{up}	Mme Naïa WATEOU ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à Mme Valérie LAROQUE 
Mme Françoise SUVE ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à M. Marc ZEISEL 	M. Luc BRUN ABSENT EXCUSE A donné procuration à M. Michel FONGUE 
M. Marc ZEISEL 	Mme Valérie LAROQUE 
Mme Pascale SERVENT 	M. Christophe DELESSERT 
M. Michel FONGUE 	Mme Charlotte THAI AWE ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à Mme Chantal BOUYE 

IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Mme Stéphanie PAIMAN 	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION 
M. Alexandre MACHFUL 	Mme Liliane CONDOUMY 
M. Bruno CAPY ABSENT EXCUSE A donné procuration à M. Christophe DELIERE 	M. Claude CHARLOT 
Mme Tuilogona O'CONNOR 	Mme Muriel GERMAIN ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à M. Michel DESMEUZES 
M. Marc LE LEIZOUR 	M. Makaokio FIHIPALAI ABSENT
Mme Anne-Christine CHIMENTI 	M. Patrick SAKOUMORI 
Mme Kimberley BARONI ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à M. Marc LE LEIZOUR 	Mme Christiane SARIDJAN 
M. Christophe DELIERE 	M. Daniel HINSCHBERGER ABSENT EXCUSE A donné procuration à Mme Janine BASON 
Mme Laurène CASSAGNE ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à Mme Christine BELLET 	Mme Magali MANUOHALALO 
M. Michel DESMEUZES 	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER ABSENT EXCUSE A donné procuration à Mme Magali MANUOHALALO 
Mme Christine BELLET 	M. Joseph BOANEMOA ABSENT

IV - ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

<p>Mme Laurie HUMUNI ABSENTE</p>	<p>Mme Christine LE SAINT ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à Mme Anne Christine CHIARENTI</p>
<p>Mme Veylma FALAEO ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à M. Jonas TAOFIFENUA</p>	<p>M. Bernard LAVANDIER</p>
<p>M. Emmanuel BERART ABSTENTION</p>	<p>Mme Jeanne POELLABAUER ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à M. Patrick SAKOU MORI</p>
<p>M. Eric MELTESALE</p>	<p>M. Jonas TAOFIFENUA</p>